

PIRE Française

De: VANDEN ABEELE Brigitte <brigitte.vandenabeele@spw.wallonie.be>
Envoyé: jeudi 24 août 2023 15:50
À: ibefe.namur
Cc: LECLOUX Caroline
Objet: CISP – Demande d’avis sur l’agrément des filières de l’opérateur RESO Asbl
Pièces jointes: CISP Formulaire remise avis CEF v2019.docx; RESO Demande d'agrément 2024.pdf; RESO Contrat pedagogique 2024.pdf; RESO Programme individuel de formation - PIF - 2024.pdf; RESO Projet pedagogique (1).pdf

Importance: Haute



Madame, Monsieur,

Conformément à l’article 11 du décret du 10 juillet 2013 relatif aux centres d’insertion socioprofessionnelle (CISP) et à l’article 20 §1er de l’arrêté du Gouvernement wallon du 15 mai 2014 portant exécution des articles 3 et 4, 8 à 16 et 18 du décret du 10 juillet 2013 relatif aux centres d’insertion socioprofessionnelle, vous trouverez en annexe le dossier de demande d’agrément CISP de l’opérateur RESO Asbl (4 fichiers).

L’avis de votre Chambre Emploi-Formation (instance bassin EQFE) est sollicité quant à la pertinence de l’agrément des filières (et non de l’opérateur) suivantes :

| N° filière | Type | Catégorie(s) * | Code(s) CEDEFOP | Intitulé de la filière | Nombre d’heures proposées à l’agrément |
|------------|------|----------------|-----------------|---|--|
| 1 | DEFI | O.P. | 080, 090, 091 | (Re)mobilisation, orientation, mobilité et fracture numérique | 48.000 |

* O.P. = orientation professionnelle / F.B. = Formation de base / F.P. = Formation professionnalisante

L’avis de votre Chambre Emploi-Formation est attendu dans un délai de 40 jours (hormis les mois de juillet et août), délai au-delà duquel il pourra être passé outre à l’absence d’avis. Vous trouverez en annexe le nouveau modèle de formulaire de remise d’avis à utiliser pour ce type de demande.

Je vous remercie de votre collaboration.



Brigitte Vanden Abbeelee
Graduée principale
Service public de Wallonie
économie emploi formation recherche
Département de l'Emploi et de la Formation professionnelle
Direction de la formation professionnelle
Place de la Wallonie, 1 - bâtiment II - 5100 JAMBES
Tél. : +32 (0)81 33 43 70 • Fax : +32 (0)81 33 43 22
www.wallonie.be
<http://emploi.wallonie.be>
N° vert : 1718 – 1719 (pour les germanophones)

La responsabilité du Service Public de Wallonie n'est pas engagée par le contenu du présent courriel. Son contenu peut ne représenter que l'avis de son expéditeur et non celui du Service Public de Wallonie. Ce message, ainsi que ses annexes éventuelles, est communiqué en vertu de la loi sur l'accès à l'information. Toute réimpression, copie ou diffusion non autorisée est formellement interdite. Si vous le recevez par erreur, veuillez le détruire et avertir son expéditeur.

Pensez à l'environnement avant d'imprimer cet e-mail.